CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

◉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** Association canadienne du ciment

ou

○ **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Infrastructure

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Aux fins de l'optimisation des ressources et pour protéger les investissements que les Canadiens consentent dans les projet d'infrastructures, nous proposons que le gouvernement rende obligatoire le recours à l'analyse intégrale du cycle de vie (ACV) dans les décisions de marché public dans le cadre du nouveau plan Chantiers Canada.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Notre recommandation n'exige pas de financement supplémentaire, mais nécessite seulement que l'attribution des fonds actuels fasse appel aux outils ACV dans les processus décisionnels. Il est précisé dans le budget de 2013 que, globalement, le nouveau plan Chantiers Canada, combiné à d'autres investissements fédéraux dans l'infrastructure, se traduira au cours des 10 prochaines années, par des investissements fédéraux de 70 milliards de dollars dans l'infrastructure, soit les plus grands investissements du gouvernement fédéral dans l'histoire canadienne, pour les infrastructures créatrices d'emplois.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

L'attention accrue que suscite le déficit du Canada en matière d'infrastructure est un fait nouveau très encourageant : tous les paliers de gouvernement doivent surmonter des défis considérables pour gérer la dette publique et investir dans l'infrastructure. Grâce à des outils décisionnels en matière d'investissement comme l'ACV, tous les paliers de gouvernement auraient l'avantage d'avoir plus d'argent disponible pour d'autres infrastructures prioritaires et cela permettrait l'exécution de projets de meilleure qualité. Puisque les besoins d'infrastructure ont des répercussions sur tous les Canadiens, notre proposition aurait un effet positif sur tous les Canadiens utilisant ces infrastructures, tout en créant plus d'emplois dans l'industrie de la construction.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

En intégrant le concept de la durabilité et de l'efficacité par rapport au coût afin de maximiser la valeur obtenue, les Canadiens seraient mieux équipés, grâce à des investissements dans de meilleures infrastructures. Nous veillerons à ce que les nouveaux projets participent à l'atteinte des objectifs du Canada en matière de développement durable – une économie forte, une société sûre, sécuritaire et productive et un environnement sain. De plus, cette proposition d'optimisation des ressources pour l'infrastructure signifie qu'il est possible de mener à terme davantage de projets et, partant, de créer un plus grand nombre d'emplois directs et indirects dans l'industrie de la construction, ainsi que dans l'industrie des matériaux, qui l'approvisionne.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Nos programmes d'innovation et de durabilité nous ont permis d'introduire un nouveau ciment appelé Contempra (ciment Portland au calcaire). Ce produit de ciment approuvé par la CSA et inscrit au Code national du bâtiment a une empreinte GES jusqu'à 10 % inférieure au ciment ordinaire. Nous croyons, du point de vue du cycle de vie, que le gouvernement fédéral devrait rendre obligatoire l'utilisation de ce nouveau ciment ou d'un équivalent pour remplacer le ciment ordinaire, dans le cadre de son engagement à trouver des solutions rentables pour réduire les GES.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Notre recommandation n'exige ni fonds nouveaux ni réaffectation des fonds actuels. Le gouvernement fédéral est actuellement un gros consommateur de ciment et de béton, dans les projets en cours dans l'ensemble du pays. Dans tous ces projets où on utilise du ciment, nous recommandons que le gouvernement inscrive dans les devis le recours au ciment Contempra, plutôt qu'au ciment ordinaire.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'utilisation du ciment Contempra offre une empreinte GES jusqu'à 10 % plus réduite que le ciment ordinaire et son rendement est équivalent. Par conséquent, tous les Canadiens tirent avantage de la substitution du matériau habituel par ce ciment, car l'environnement en est le premier bénéficiaire. L'industrie de la fabrication du ciment au Canada oeuvre actuellement à la mise au point de solutions concernant le changement climatique et l'utilisation d'un ciment à moindre teneur en carbone par les gouvernements, ce qui sera à l'avantage de l'industrie canadienne.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

L'Association canadienne du ciment appuie les efforts du gouvernement pour contrer les effets du changement climatique mondial par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Par une simple substitution du ciment ordinaire par le ciment Contempra, le gouvernement contribuera à l'atteinte des objectifs de tous les Canadiens concernant un air plus pur et des incidences moindres sur l'environnement.

Sujet : Transport et communication

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le secteur du transport est celui qui contribue le plus aux émissions de GES au Canada et la plus grande partie provient du transport routier. Utilisés dans les règles, les revêtements de béton offrent la possibilité d'investir dans une infrastructure plus durable en atteignant en même temps un autre objectif, soit favoriser la durabilité environnementale. Les routes de béton constituent une solution d'infrastructure durable répondant au débat politique sur les émissions attribuables au transport. Les routes de béton sont efficaces par rapport au coût et constituent une solution responsable du point de vue de l'environnement : elles devraient être le premier choix en matière d'investissement dans les routes publiques.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Notre recommandation n'exige pas de fonds nouveaux; elle touche le choix de matériaux de construction qui serviront dans les affectations annuelles pour les projets de routes et d'autoroutes.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Dans la construction ou la réparation d'autoroutes, chaque fois qu'on choisira de construire en béton, cela se traduira par des avantages dans tous les secteurs où ces choix peuvent être faits. Il n'y aura ni perte ni gain d'emplois et les investissements routiers seront encore consentis. Le secteur des transports en sera la principal bénéficiaire, par une baisse de la consommation de carburant et par des routes qui exigent moins d'entretien, qui durent des années de plus et se traduisent par une plus grande productivité.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Le Canada est un très vaste pays, exigeant un immense réseau de routes et d'autoroutes pour relier nos collectivités et faciliter le commerce. Les Canadiens dépendent d'autoroutes sûres et efficaces, permettant de transporter les personnes et les biens à destination au Canada et vers notre principal partenaire commercial, les États-Unis. Depuis deux décennies, notre réseau national d'autoroutes s'est détérioré en raison d'un financement public inadéquat. Grâce à des autoroutes en béton meilleures et durant plus longtemps, tous les Canadiens tireraient parti d'une meilleure productivité.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Le ciment et le béton sont des éléments essentiels de l'infrastructure actuelle du Canada et des biens stratégiques dans les investissements pour une infrastructure à avenir durable. Solides, sûrs, durables, efficaces, sur le plan énergétique et surtout compte tenu du climat varié et changeant du Canada, le ciment et le béton sont utilisés dans des projets très variés, allant des autoroutes et ponts de béton aux immeubles écologiques, aux infrastructures hydrauliques et à une multitude d'autres projets. En relevant les défis de la relance économique soutenue et en créant des perspectives d'emplois de qualité, il ne fait aucun doute qu'un investissement dans l'infrastructure durable est une partie importante de la solution.

Les investissements actuels dans l'infrastructure sont le fondement de l'économie de demain et, de la sorte, nous devons non seulement réfléchir à la façon de dépenser nos investissements dans l'infrastructure, et à quel rythme, mais aussi savoir dans quelle mesure ces fonds sont bien dépensés. À titre d'exemple, de nombreuses politiques municipales, provinciales et fédérales intègrent maintenant des dispositions ou politiques « écologiques » à l'égard des immeubles neufs ou rénovés, dans un effort pour tirer de ces dépenses publiques un avantage environnemental. C'est un bon point de départ, mais cela ne suffit pas. Il existe maintenant des outils puissants nous permettant d'aller au-delà du « moindre coût » ou même des « effets environnementaux minimums », en matière décisionnelle, et de prendre des décisions plus holistiques et axées sur un « triple bilan », maximisant les avantages économiques, sociaux et environnementaux de notre infrastructure. Le mot d'ordre de cette approche : construire une fois, bien construire et construire pour que cela dure. De cette façon, nous veillerons à ce que les projets nouveaux participent à l'atteinte des objectifs du Canada pour un développement durable, une économie forte, une société sûre, sécuritaire et productive et un environnement sain.

De façon à assurer l'avenir de ces investissements dans le renouvellement et l'expansion de l'infrastructure publique du Canada, le gouvernement devrait instaurer un processus de marchés publics fondé sur l'analyse du cycle de vie et intégrant le concept de la durabilité et de l'efficacité par rapport au coût, en visant l'optimisation des ressources. En d'autres termes, les décisions concernant les investissements dans l'infrastructure devraient intégrer les coûts de construction préliminaires, les coûts d'entretien à long terme et la valeur environnementale et sociétale de ces investissements sur la durée utile des projets d'infrastructure.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.